

# LA NOTION DE DÉMOCRATIE EN ALGÉRIE ENTRE LANGUES ET DISCOURS DE PRESSE<sup>1</sup>

Redha BENMESSAOUD  
Université Frères Mentouri-Constantine 1, Algérie  
benmessaoud.redha@umc.edu.dz

DOI: 10.52846/AUCLLR.2024.07

## Résumé

Cet article, basé sur une approche comparatiste, aborde le rapport langue(s)-politique à travers la presse écrite algérienne et met en exergue la problématique suivante : qui de l'arabe ou du français véhicule le mieux les valeurs de la démocratie?<sup>2</sup> Cette dichotomie linguistique, censée opposer deux conceptions de la démocratie, s'est avérée en deçà des attentes quant aux résultats d'analyse. En effet, le facteur linguistique et, encore moins, le facteur économique (privé-public) n'y sont pour rien dans l'expression de la démocratie. C'est un autre facteur ou plutôt un autre acteur qui entre en jeu : il s'agit de l'instance énonciatrice qui se sert d'une telle notion selon la bonne volonté du pouvoir politique auquel elle fait allégeance ou selon l'idéologie politique à laquelle elle adhère.

## Abstract

### THE NOTION OF DEMOCRACY IN ALGERIA BETWEEN LANGUAGE AND PRESS DISCOURSE

This paper is based on a comparative approach addressing the relationship between language(s)-politics through the Algerian print media, and highlights the following issue: which one, Arabic or French, better conveys the values of democracy? This linguistic dichotomy, which is supposed to oppose two conceptions of democracy, proved to fall short of expectations as regards the results of the analysis. Indeed, the linguistic factor and, even less, the economic factor (private-public) have nothing to do with the expression of democracy. It is another factor, or rather another actor, that comes into play: it is the enunciating authority that uses such a notion according to the goodwill of the political power to which it owes allegiance or according to the political ideology to which it adheres.

**Mots-clés :** *approche comparatiste, démocratie, langues, presse écrite, Algérie.*

**Keywords:** *comparative approach, democracy, languages, written press, Algeria.*

---

<sup>1</sup> Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un doctorat intitulé : « *Langues et démocratie à travers la presse écrite algérienne* » et soutenu en 2018.

<sup>2</sup> Cette question s'inscrit dans le sillage des travaux de recherche suivants : *Langues et démocratie : un lien imprescriptible* (Dalgalian 2017), *La démocratie parle-t-elle français ?* (Barilier 2011), *Quelles langues pour une Europe démocratique ?* (Bourdieu et al., 2001).

## Introduction

L'importance du choix des langues à promouvoir dans un pays donné n'est plus à démontrer puisque ces dernières indiquent le projet de société auquel aspire tout gouvernant. Le rapport langue/politique est dès lors très important et mérite un intérêt particulier en matière d'expression de la démocratie. Notre objectif, dans le présent article, est d'examiner de près ce rapport en nous penchant sur le cas de notre pays, l'Algérie, où l'arabe et le français cohabitent avec des statuts politiques différents. Pour ce faire, nous nous servirons d'un corpus journalistique composé d'éditoriaux de six organes de presse. Il s'agit de trois quotidiens de langue arabe: *Echourouk*, *El Khabar*, *Echaâb*<sup>3</sup> et de trois quotidiens d'expression française: *El Watan*, *Liberté*, *El Moudjahid*. Deux critères ont été retenus pour le choix de ces journaux: le critère linguistique et le critère économique. Si le premier critère est clair, à partir du moment où il oppose deux langues et donc deux manières d'appréhender la démocratie, le second mérite un éclaircissement. Il renvoie en fait à la dichotomie presse privée/presse publique qui caractérise le paysage médiatique algérien et au clivage presse indépendante/presse étatique avec toutes les acceptions que cela comporte: mode de financement, distance par rapport au pouvoir politique, traitement de l'information, ligne éditoriale. Un tel choix n'a qu'une seule explication: vérifier si une même langue, le français ou l'arabe en l'occurrence, peut, selon la couleur du journal, autrement dit, son caractère privé ou public, contenir ou non les mots de la démocratie et analyser, le cas échéant, le sens attribué à cette notion.

### Pourquoi un tel sujet ?

Plusieurs raisons peuvent, nous semble-t-il, justifier le choix de ce sujet. D'abord, celui-ci s'inscrit dans une perspective où la démocratie est devenue quelque chose de primordial aussi bien sur le plan mondial que régional. En témoignent en effet les appels à la liberté de par le monde et les derniers soulèvements qui ont secoué, et qui secouent encore, quelques pays arabes à l'instar de la Tunisie, de l'Égypte, de la Libye, de la Syrie, du Yémen et de l'Algérie. Il se trouve aussi que ce sujet est intéressant dans la mesure où il parle d'un mode de gouvernance à la fois nécessaire au bon fonctionnement d'un État de droit et problématique pour ceux qui le soulèvent.

### Éléments de problématique

En tant que moyens de communication, les langues se valent. Aucune n'est supérieure à une autre, aucune n'est plus importante qu'une autre<sup>4</sup>. C'est plutôt le

---

<sup>3</sup> Ces noms de journaux ont subi une translittération de l'arabe vers le français.

<sup>4</sup> Nous ne pouvons nous empêcher de citer Étienne Barilier dont les propos cadrent parfaitement avec les nôtres: « La démocratie ne parle évidemment pas français plutôt qu'une autre langue. Mais cela signifie également que si des œuvres de langage, écrites dans telle ou telle langue, par exemple le français, ont su faire aimer tel ou tel idéal humain, singulièrement

parcours historique<sup>5</sup> ou politique qui fait que telle langue est plus apte à véhiculer certaines valeurs que telle autre et, dans le cas de la démocratie, le français semble le mieux désigné pour jouer un tel rôle, du moins dans le contexte algérien. Son histoire politique est plus riche que celle de la langue arabe<sup>6</sup>. Il semble même facile d'en juger rien qu'en parcourant leurs histoires respectives puisqu'au moment où l'une vivait des bouleversements sociopolitiques importants, l'autre était, à l'instar du monde arabe, frappée de léthargie en particulier entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut rappeler en effet que la chute de la civilisation arabo-musulmane a entraîné avec elle tout ce qui faisait sa gloire: de la langue aux sciences de toute sorte. La décadence a été totale, implacable. Nous pensons donc que le français a été enrichi par des termes politiques comme "démocratie" bien avant l'arabe. D'ailleurs, Olivier Bertrand (2011 : 71) affirme que la naissance du vocabulaire politique français remonte au XIV<sup>e</sup> siècle grâce notamment aux traducteurs des œuvres de « philosophie politique » latines et grecques. Ces traducteurs, affiliés au Roi Charles V (1364-1380), ont ainsi créé « une grande partie du vocabulaire politique utilisé aujourd'hui en français [...] aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles » (Bertrand 2011 : 72). De plus, selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey 2011), le mot démocratie fait son apparition dans la langue française en 1370 par le biais d'un emprunt au grec. En revanche, l'absence d'un dictionnaire étymologique de langue arabe<sup>7</sup> ne nous permet pas de situer avec certitude l'introduction de ce mot dans cette langue. Ceci étant dit, la notion de démocratie se trouve tributaire des parcours historiques du français et de l'arabe et notre problématique va plutôt tourner autour des questions suivantes :

Comment l'univers notionnel de la démocratie est-il présent dans des journaux algériens d'expression française et d'expression arabe?

Comment est-il appréhendé dans chacune de ces deux langues?

Qui de l'arabe ou du français véhicule le mieux les valeurs de la démocratie?

## Description du corpus

---

la démocratie, alors oui, l'on peut éprouver l'envie, lorsqu'on partage cet idéal, de pratiquer cette langue » (2011 : 112). Ce constat ne s'applique pas uniquement aux œuvres. Il est valable également pour les questions liées à l'Histoire.

<sup>5</sup> Claude Hagège parle plutôt de langue-instrument. Il oppose d'ailleurs deux visions dont l'une consiste en ceci: « [...] si une langue, à un certain moment de son histoire, n'est plus adaptée aux services qu'on en attend, on peut, sans états d'âme, lui en substituer une différente, qui paraît plus adéquate en tant qu'outil » (2006 : 7). Donc, cette idée de langue comme outil de démocratie existe bel et bien dans la littérature en rapport avec ce sujet.

<sup>6</sup> Les articles de Fiala et de Lafon témoignent de cette exception française dans, respectivement, « Langue et politique, passion française » (2014) et « Langue et pouvoir: aux origines de l'"exception culturelle française" » (2001).

<sup>7</sup> On a essayé d'en éditer un mais toutes les tentatives sont restées sans suite (cf. travaux de l'Académie de la langue arabe, au Caire, en 1932, ceux du Sheikh Abdullah al-Alayli au Liban et le projet du dictionnaire historique tunisien).

Un petit rappel concernant les journaux, sélectionnés pour ce travail, s'avère nécessaire. Six journaux nationaux<sup>8</sup> avaient été retenus en vue de la constitution du corpus. Il s'agit de trois quotidiens francophones: *El Moudjahid* (public), *El Watan et Liberté* (privés). Les trois autres, édités en langue arabe, sont : *Echaâb* (public), *Echourouk et El Khabar* (privés). Ce corpus est formé d'éditoriaux dont le choix est justifié par la place qu'occupe l'éditorial dans le journal.

Pour ce qui est de la période, l'année choisie est 2015, de janvier à décembre, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Mois	<i>El Moudjahid</i>	<i>El Watan</i>	<i>Liberté</i>	<i>Echaâb</i>	<i>Echourouk</i>	<i>El Khabar</i>
Janvier	07	27	25	02	16	26
Février	09	22	24	01	13	30
Mars	11	28	27	01	17	30
Avril	04	28	26	00	15	30
Mai	16	28	26	00	16	31
Juin	11	27	26	02	14	29
Juillet	12	24	25	01	18	29
Août	14	27	27	03	17	30
Septembre	13	26	25	01	13	30
Octobre	15	25	26	01	13	31
Novembre	14	26	26	02	13	30
Décembre	25	27	27	03	16	31
Total	151	315	310	17	181	357
Total par langue	776			555		
Total éditoriaux	<b>1331</b>					

Tableau n°1: nombre d'éditoriaux par journal

Si nous commençons par les journaux d'expression française, nous remarquons que le nombre d'éditoriaux diffère entre le public et le privé<sup>9</sup>. L'écart est en effet très important entre *El Moudjahid*, *El Watan et Liberté*. Nombre de questions peuvent être posées quant aux raisons de cet écart. Sachant que l'éditorial est un article d'opinion, qui reflète la position du journal sur, entre autres, les questions politiques, nous ne pouvons que nous demander s'il s'agit d'un choix délibéré ou si cela est dicté par d'autres considérations professionnelles ou extraprofessionnelles. La même remarque s'impose pour les journaux arabophones, mais cette fois-ci avec un nombre très bas pour le journal public *Echaâb*. En effet, 17 éditoriaux pour toute une année: c'est très peu, compte tenu des différents événements qui ont secoué le pays et toute la région en 2015 (attentat contre *Charlie Hebdo*, décès du leader nationaliste Aït Ahmed, crise économique en Grèce,

<sup>8</sup> Ces journaux ont vu le jour selon la chronologie suivante : *El Moudjahid* (1956), *Echaâb* (1962), *El Watan*, *El Khabar*, *Echourouk* (1990), *Liberté* (1992).

<sup>9</sup> Précisons au passage que le clivage public/privé renvoie également à deux lignes éditoriales distinctes. Le public est du côté du pouvoir en place, il en défend la politique, le système économique, la gestion des affaires de la cité...Le privé, lui, garde une certaine distance vis-à-vis de la politique gouvernementale et adopte plutôt une position critique.

révélations de Wikileaks...). En d'autres termes, ce journal n'a pas, semble-t-il, de ligne éditoriale stable ou précise puisqu'elle dépend des circonstances et des aléas de la vie politique. Encore faut-il le confirmer au moyen d'une étude, mais ce n'est pas l'objectif de ce travail. Cela est-il une caractéristique de la presse publique? Nous sommes tenté de répondre par l'affirmative, mais vu le nombre d'éditoriaux du journal privé *Echourouk*, cette justification devient infondée.

Quant au critère linguistique (arabe-français), par rapport au nombre d'éditoriaux, les quotidiens francophones sont en première position avec un nombre d'articles de 776 contre 555 pour les journaux d'expression arabe. Cet écart peut s'expliquer par le fait que certains quotidiens arabophones ne publient des éditoriaux qu'en cas d'événements importants.

### **Démarche et types d'analyse(s)**

Pour ce qui est de la démarche suivie pour l'analyse des éditoriaux choisis, nous avons été contraint de prendre un deuxième corpus pour dégager la terminologie de la démocratie. En effet, sans une liste d'unités lexicales faisant partie de la démocratie fixée au départ, il aurait été impossible d'amorcer le travail proprement dit sur le corpus journalistique. Nous avons ainsi estimé que cette terminologie était nécessaire pour pouvoir procéder à l'analyse du corpus et il nous a même semblé judicieux de la puiser dans les Constitutions de six pays: l'Algérie, la France, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. La raison de ce choix est simple : ces six pays se réclament tous d'une gestion démocratique des affaires de l'État.

Rappelons, au passage, qu'aussi bien l'expression « pouvoir du peuple », souvent donnée comme explication, sommaire, de la démocratie, que les différentes définitions de celle-ci ne rendent pas compte de toutes les facettes de cette notion. Cela nous a contraint à établir une sorte d'archilexème<sup>10</sup> de la démocratie dont voici quelques exemples :

1. Démocratie. Ce mot générique peut regrouper à lui seul toutes les autres expressions. Il n'a pour isotopies<sup>11</sup> que les mots de sa famille: démocrate, démocratique, démocratiquement.
2. Gouvernement exécutif, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, pouvoir exécutif, séparation des pouvoirs.
3. Suffrage universel, vote du peuple, référendum populaire, vote populaire, consultation populaire, choix du peuple, volonté du peuple.

---

<sup>10</sup>Cet archilexème est un ensemble d'expressions-clés qui se présentent sous forme d'isotopies. Celles-ci concernent la répétition ou la redondance d'une même catégorie de sens. Une expression comme: liberté de culte, par exemple, va être classée avec liberté de religion. Pour ce qui est des autres expressions, c'est-à-dire, sans isotopies, elles ont été gardées telles quelles.

<sup>11</sup>Cf. note n°10.

4. Peuple libre, souveraineté du peuple, gouvernement du/pour/par le peuple, institutions populaires, initiatives populaires, pouvoir du parlement, députés du peuple, représentants du peuple.

5. Liberté<sup>12</sup> de conscience, liberté d'exercice du culte, liberté de religion, liberté de culte, liberté de croyance.

6. Liberté de création: intellectuelle/artistique/scientifique, liberté de recherche scientifique, libertés académiques.

7. Liberté de commerce, liberté d'investissement, liberté d'échange.

8. Liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de pensée, liberté de la presse écrite, liberté audiovisuelle.

9. Liberté d'association, liberté de réunion, libertés syndicales.

10. Liberté individuelle, liberté personnelle.

11. Libertés collectives, libertés publiques.

Après avoir dégagé cette terminologie<sup>13</sup>, nous avons commencé notre travail doublement structuré : une analyse quantitative pour déterminer le nombre d'occurrences des unités lexicales de la démocratie et une analyse qualitative pour interroger, dans les différents éditoriaux, la notion de démocratie selon les dichotomies: langue française/langue arabe et presse privée/presse publique.

Par souci méthodique, voici le plan détaillé de l'analyse effectuée. D'abord, nous avons procédé à une analyse quantitative des éditoriaux en langues française et arabe en nous servant d'une grille reprenant tous les items de la démocratie. Nous avons ensuite comparé les résultats obtenus selon deux critères: le critère public/privé et celui de la langue : arabe/français. Après cette comparaison à la fois chiffrée et commentée, nous sommes passés à l'analyse qualitative.

## **Analyse du corpus**

### **Analyse quantitative**

Pour effectuer cette analyse, nous avons fait appel à la grille suivante:

Items <sup>14</sup> de la démocratie	Expressions-clés	Nombre d'occurrences par mois	Total
Démocratie			
Gouvernement			
Pouvoir			
Peuple/populaire			
Souveraineté			
Suffrage/vote/élections			
Droit (s)			

---

<sup>12</sup>Ce mot devient une sorte d'hyperonyme.

<sup>13</sup>La terminologie établie en français a été traduite en arabe.

<sup>14</sup>Il y a l'item en premier et les expressions-clés de celui-ci. Le tout forme la terminologie de la démocratie. Abstraction faite du mot « démocratie », tout le reste fonctionne en collocation sous la forme : nom + adjectif ou complément du nom.

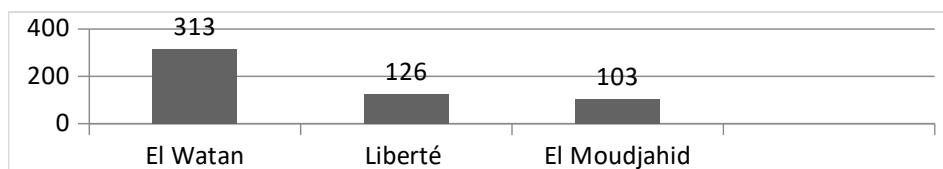
Liberté (s)			
Égalité			
Total			

Tableau n°2: grille d'analyse (1)

Pour rechercher ces items dans les éditoriaux de langue française, nous nous sommes servi du logiciel AntConc (version 3.4.4)<sup>15</sup>. Celui-ci, dont la fonction est d'analyser des corpus variés, sert aussi à repérer toutes les collocations<sup>16</sup> dans un texte donné. Il suffit juste d'introduire le mot voulu dans la case prévue à cet effet et de lancer la recherche, une fenêtre apparaît alors avec tous les contextes (gauches et droites) du terme saisi. Mais avant l'introduction des items en question, nous avons dû modifier le format du corpus (Word) en .TXT. pour pouvoir utiliser AntConc. Il faut noter par ailleurs que cette analyse a été faite par mois pour comparer éventuellement le nombre d'occurrences des expressions-clés des différents éditoriaux des journaux choisis en intégrant le facteur temps.

### Comparaison des résultats de l'analyse quantitative des journaux francophones

Pour avoir une idée générale sur l'emploi de la terminologie de la démocratie, représentons les résultats obtenus au moyen du graphique suivant:



Graphique n° 1: nombre d'occurrences de la terminologie de la démocratie par journal (1)

L'analyse de ces résultats suggère plusieurs lectures. D'abord, deux organes de presse, appartenant au même secteur, le privé en l'occurrence, et utilisant la même langue, le français, peuvent avoir des usages différents de la terminologie de la démocratie. Ainsi, les journaux *El Watan* et *Liberté* ont respectivement 313 et 126 occurrences. L'écart est important dans la mesure où l'orientation politique de ces deux quotidiens s'inscrit dans la liberté de la presse et partant dans la démocratie.

La deuxième lecture laisse suggérer qu'un quotidien public peut, sur le plan quantitatif, présenter les mêmes caractéristiques qu'un journal privé. Les 103 occurrences du journal *El Moudjahid* sont très proches de celles de *Liberté*.

À la lumière des résultats obtenus plus haut, il est possible de dire que, malgré les écarts relevés concernant le secteur du journal, *El Watan*, quotidien privé, fait appel à la terminologie de la démocratie dans le traitement de l'information politique de tous

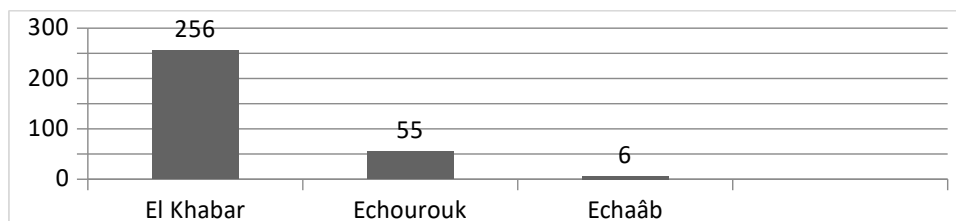
<sup>15</sup>Logiciel créé par Laurence Anthony, téléchargeable à l'adresse suivante: <http://www.laurenceanthony.net/software/antconc/>.

<sup>16</sup>Les collocations désignent les mots qui apparaissent concomitamment dans un texte donné. Elles fonctionnent de manière binaire et leur sens peut être déduit d'un seul élément.

les jours. Par contre, *Liberté* et *El Moudjahid* y recourent beaucoup moins.

### Comparaison des résultats de l'analyse quantitative des journaux arabophones

Avant d'entamer cette comparaison, examinons, à titre indicatif, le graphique suivant:



Graphique n°2: nombre d'occurrences de la terminologie de la démocratie par journal (2)

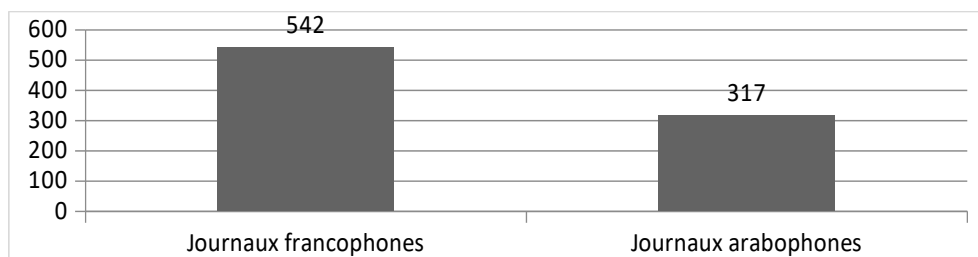
Les corpus et les langues changent, mais les résultats, semble-t-il, restent les mêmes. Ainsi, nous nous retrouvons dans la même situation que celle des journaux francophones. Un journal, *El Khabar* en l'occurrence, domine la scène avec pas moins de 256 expressions dépassant largement *Echourouk* et *Echaâb* avec respectivement: 55 et 06 occurrences.

En ce qui concerne les quotidiens *Echourouk* et *Echaâb*, la première chose à dire est que les chiffres, auxquels nous sommes arrivés, révèlent comment la démocratie y est pour ainsi dire absente ou faiblement citée.

Il faut souligner aussi le fait que des journaux, de nature différente, peuvent avoir des caractéristiques communes. C'est le cas d'*Echaâb* et d'*Echourouk*. Quotidien privé ou "indépendant", celui-ci fait rarement appel à la terminologie de la démocratie au même titre que le journal *Echaâb* qui est pourtant étatique. Nous employons l'adverbe "rarement" car le nombre d'éditoriaux (181) d'*Echourouk* suppose un nombre d'occurrences plus élevé que celui d'*Echaâb* dont le nombre d'articles ne dépasse pas les 17. C'est pour cette raison donc que ces deux journaux sont mis sur le même pied d'égalité. Cela nous permet d'affirmer encore une fois que des organes de presse, différents en apparence et même en matière de mode de fonctionnement, peuvent cacher des similitudes dans le traitement de l'information politique.

### Comparaison des résultats de l'analyse quantitative des six journaux selon le critère linguistique: arabo-français

Avant de procéder à cette comparaison, un récapitulatif des résultats obtenus précédemment sous forme de graphique est plus que nécessaire. Cela va nous éviter de revenir, chaque fois que l'analyse le demande, aux différents tableaux. De plus, le graphique a l'avantage de fournir une vue d'ensemble sur l'analyse quantitative.



Graphique n° 3: nombre d'occurrences de la terminologie de la démocratie par langue

L'usage de la terminologie de la démocratie semble être une caractéristique fondamentale des journaux d'expression française. Avec leurs 542 occurrences, ils dépassent de loin les quotidiens d'expression arabe, avec un écart de 225 expressions. Cela montre on ne peut mieux que, statistiquement parlant, le discours de presse en français est, en termes d'emploi des unités lexicales de la démocratie, plus étendu que celui de la langue arabe.

Par ailleurs, si nous nous intéressons à un événement national traité par ces journaux, un événement comme, par exemple, le décès de Hocine Ait Ahmed<sup>17</sup>, nous nous rendons compte que même le nombre d'éditoriaux qui y ont été consacrés diffère selon le critère linguistique. Nous avons en effet relevé neuf articles pour les journaux francophones et quatre pour les quotidiens arabophones. Cela signifie que même le traitement d'une information touchant à la démocratie ne se fait pas de la même manière selon qu'on écrit en français ou en arabe. Nous tenons de tels propos car il nous semble que le caractère privé ou public n'intervient pas dans le choix de l'information à transmettre. Même la comparaison des journaux par secteur met au-devant de la scène les journaux francophones. Force est de constater donc que non seulement les journaux arabophones recourent faiblement à la terminologie de la démocratie, mais ils font l'impasse aussi sur l'information de nature démocratique.

### **Comparaison des résultats de l'analyse quantitative des six journaux selon le critère sectoriel: privé-public**

En comparant les journaux privés *Liberté/Echourouk* et les quotidiens publics *El Moudjahid/Echaâb*, nous avons obtenu les chiffres (relatifs aux occurrences de la terminologie de la démocratie) suivants : 181 pour les premiers et 109 pour les seconds. Là encore, les choses semblent claires à partir du moment où le secteur privé, qu'on désignait il y a quelques années par l'épithète « indépendant », l'emporte en termes d'emploi de la terminologie de la démocratie. Donc, le secteur de la presse semble être aussi un facteur important dans l'utilisation ou non des expressions de la démocratie. Le privé et le public constituent, a priori, deux organes diamétralement opposés. L'un œuvre, ne serait-ce que par principe, pour la défense des libertés, des droits et par ricochet de la démocratie et constitue, de ce fait, un

<sup>17</sup>Ex-président charismatique du Front des forces socialistes (FFS), parti d'opposition algérien fondé en 1963.

quatrième pouvoir au sens propre de l'expression; l'autre se place plutôt du côté du pouvoir en place, vantant ses mérites et applaudissant toutes ses décisions.

### **Analyse qualitative**

Après avoir procédé à l'analyse quantitative du corpus, il importe à présent d'entrer dans le vif de l'analyse proprement dite. Bien qu'il soit nécessaire dans toute analyse, le critère quantitatif ne rend pas compte de toutes les facettes du corpus. Chiffré et classificatoire, il impose toujours le recours et le retour au corpus pour aller au fond des choses. C'est ce fond des choses qui nous a obligé à consacrer cette dernière partie de notre article au qualitatif, critère au moyen duquel l'analyse s'affine, les flous se dissipent et les résultats probants prennent forme. Pour ce faire, nous avons respecté les critères linguistique et sectoriel. Autrement dit, l'analyse a été faite selon la langue du journal : français/arabe et selon le secteur auquel il appartient : privé/public. En plus de ces deux critères, l'analyse a été effectuée de manière à toucher l'ensemble de la terminologie de la démocratie et de manière à faire la lumière sur tous les sens (dénoté/connoté) conférés à ce mode de gouvernance. Pour mieux cerner ces critères, une grille d'analyse, basée sur une approche comparatiste, ne peut qu'être utile.

Critère linguistique	Français/Arabe
Critère économique ou sectoriel	Privé/public
Terminologie de la démocratie	Sens dénoté/connoté

Tableau n° 3: grille d'analyse (2)

Vu le nombre de pages imposé par la revue, nous ne saurions, malheureusement, faire état de toute l'analyse qualitative effectuée. Seuls quelques exemples seront pris en compte.

### **Journaux francophones**

#### **Journal *El Watan***

L'analyse des éditoriaux d'*El Watan* a permis de bien dégager les caractéristiques de la terminologie de la démocratie employée par les différents éditorialistes.

Cette terminologie occupe une place cardinale dans ces éditoriaux. Elle se décline sous différentes formes. Si, dans l'ensemble, le sens conféré à la démocratie ne diffère pas de celui des dictionnaires et des manuels de sciences politiques, cette notion se trouve tantôt une solution à des problèmes, tantôt une victime de certains régimes et de certains pays, tantôt encore, un mode de gouvernance en état de construction ou un système politique dont des pays occidentaux ou de la région semblent être un modèle.

#### **Exemple : la démocratie algérienne en chantier**

Dans un bon nombre d'éditoriaux, le journaliste d'*El Watan*, en parlant de certains pays et en particulier de l'Algérie, emploie toujours la notion de démocratie

dans le sens d'un mode de gouvernance qu'on recherche, auquel on aspire, qu'on veut atteindre, qui présente des anomalies ou qui est tout simplement en phase de construction. Dans l'éditorial du 17/01/2015, par exemple, le journaliste revient sur le «déficit» en matière de démocratie. Il dit, entre autres, que « [...] toutes les réformes annoncées ces dernières années pour mener le pays vers plus de progrès et d'ouverture démocratique sont restées à l'état de vœux pieux [...] » (Tamani). L'auteur emploie ainsi « vœux pieux » pour parler des réformes étatiques visant à instaurer la démocratie. Non seulement cette dernière est un vœu, un souhait, mais l'épithète « pieux » rend la chose difficilement réalisable pour ne pas dire irréalisable tout simplement. Donc, le déficit en démocratie est là, il est tangible, ce qui nécessite une volonté pour le combler, mais cette volonté relève du vœu pieux. Dans le même article et pour montrer encore une fois qu'on est toujours à la recherche de la démocratie, l'auteur recourt à des expressions comme « espoir démocratique », « attentes et aspirations démocratiques », « instauration de la démocratie ». Il y a toujours cette idée de vœu, d'attente et le mot « instauration » montre que l'action est en cours, qu'elle n'est pas finie, qu'elle n'est pas encore instaurée.

### **Journal *Liberté***

À l'instar du journal *El Watan*, *Liberté* véhicule une certaine image de la démocratie en Algérie et dans le monde, en Occident en particulier. Défense de la démocratie, dénonciation des régimes antidémocratiques et modèles de la démocratie sont, entre autres, les points-clés qui reviennent dans les éditoriaux de ce quotidien.

### **Exemple : défense de la pratique démocratique**

Lors de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, un des journalistes de ce quotidien condamne avec véhémence cet acte et les mots qu'il emploie sont très significatifs : « [...] horreur, barbarie, ignorance, attentat abominable, carnage. » Il condamne, mais il défend en même temps la liberté d'expression, la liberté de la presse. Pour lui, « [...] c'est une atteinte flagrante à une liberté d'expression consacrée. » C'est un « [...] acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs de la liberté d'expression » (Outoudert 2015).

### **Journal *El Moudjahid***

Quotidien francophone appartenant à l'État, *El Moudjahid* ne déroge pas à la règle suivie par les quotidiens publics: loyauté sans faille et allégeance sans défaut à tout ce qui émane du pouvoir en place. Si l'analyse quantitative a permis de voir que la terminologie de la démocratie y était employée (103 occurrences), la vocation de celle-ci ou ce qui en est attendu ne peut être révélée que par une analyse approfondie des éditoriaux et l'exemple suivant en est fort illustratif.

### **Exemple: la démocratie occidentale comme leurre**

Ce qui a attiré le plus notre attention, c'est cette image que les journalistes d'*El Moudjahid* associent souvent à la démocratie occidentale. Elle se trouve réduite à ses plus petits défauts. Dans ce journal, rien ne semble en effet plaider en faveur

des Occidentaux en matière de démocratie. Certains éditoriaux sont d'une telle violence à l'égard de ces « démocrates » que le lecteur se voit emporté dans une sorte de réquisitoire contre la démocratie, devenue par la faute de ceux-là mêmes qui la revendiquent, une sorte de pratique aux conséquences incertaines.

Elle est mal vue. À cause d'elle, des pays sont en ruine.

« Sous le fallacieux prétexte de la « démocratisation » des pays soi-disant revendiquée par les sociétés, des pays ont été détruits et leur avenir hypothéqué pour de nombreuses années. Plus encore, après le mal fait, des efforts, du moins présentés comme tels, sont déployés pour tenter de rattraper le tort fait. Et sans vergogne ceux-là même qui ont déployé la force militaire pour chasser les « tyrans » et autres « dictateurs » et démocratiser les pays, recourent à d'autres pays de la région pour engager des médiations et tenter de trouver par la voie du dialogue des solutions politiques à des crises sécuritaires qu'ils ont créées. » (Kerraz 2015)

Les mots employés sont lourds de sens: « prétexte fallacieux, pays détruits, avenir hypothéqué » au nom de quoi ? De la démocratisation voulue par les pays dits développés. Le tableau dressé est noir, il fait très peur. Cette démocratie à l'occidentale s'est avérée un leurre et le départ des « dictateurs » et des « tyrans », que le journaliste place entre guillemets, n'a pas eu les effets escomptés.

### **Journaux arabophones**

#### **• Journal *Echourouk***

La démocratie dans les éditoriaux de ce quotidien vacille entre une haine prononcée contre le modèle occidental, une critique de temps à autre de la politique du pouvoir et une vision particulière de ce mode de gouvernance qui relève plutôt de l'anti-démocratie.

### **Exemple: la démocratie occidentale comme un mauvais exemple**

L'Occident est un mauvais modèle en matière de démocratie. Sa démocratie est fautive, pernicieuse. Lors de l'attaque contre le journal français *Charlie Hebdo*, le journaliste trouve en quelque sorte une excuse aux terroristes ayant perpétré cet acte.

« L'opération est tout à fait conforme à l'idéologie d'organisations terroristes telles que Daech et Al-Qaïda, qui n'ont pas hésité à proférer des menaces contre ce journal, qui a franchi toutes les lignes rouges, sous le nom de la liberté d'expression, qui a délibérément insulté un milliard de musulmans à travers des dessins obscènes et immoraux, et qui l'a refait plusieurs fois, dans une tentative de provoquer la colère des musulmans et d'inciter certains d'entre eux à le cibler avec des actions violentes pour obtenir plus de renommée et plus d'expansion<sup>18</sup>. » (Ould Boussiafa 2015)

La liberté d'expression de *Charlie Hebdo*, qui représente le monde

---

<sup>18</sup> "عملية تنسجم تماما مع إيديولوجية التنظيمات الإرهابية مثل داعش وتنظيم القاعدة، وهي تنظيمات لم تتردد في إطلاق التهديدات ضد هذه الصحيفة التي تجاوزت كل الخطوط الحمراء، تحت مسمى حرية التعبير، وتعمدت إهانة مليار مسلم من خلال رسومات بذيئة ولا أخلاقية، وأعدت الكرة عدة مرات، في محاولة لإثارة غيظ المسلمين، ودفع البعض منهم إلى استهدافها بعمل عنيف لتحقيق المزيد من الشهرة والتوسع."

occidental, où une telle liberté n'est pas restreinte, est mal vue par l'auteur de cet éditorial. Il emploie « [...] ce qui est appelé « liberté d'expression » » pour montrer que ce n'est qu'un faux prétexte et que cette liberté ne peut permettre à des tiers de porter atteinte à une religion.

- **Journal *El Khabar***

Pour le cas de ce journal, il n'a pas été possible de prendre des éditoriaux dans la mesure où il n'en contenait pas et il n'en contient toujours pas. D'après le chargé de communication au niveau de ce quotidien, la ligne éditoriale de ce dernier est à chercher dans les articles de tous les jours. Nous avons donc opté pour les articles informatifs à caractère politique. En réalisant l'analyse approfondie de ces textes, nous avons été déçu de remarquer que les journalistes d'*El Khabar* prenaient rarement parti pour telle ou telle idéologie politique. Sur les 120 articles contenant le vocabulaire de la démocratie, 73 sont consacrés à des reprises de propos appartenant à des hommes politiques ou à des personnalités de la société civile, 27 à l'information et 20 à une réelle prise de position de la part d'*El Khabar* pour défendre la démocratie. Cela nous laisse quand même une petite marge de manœuvre pour analyser l'emploi de la terminologie de la démocratie dans ce journal.

**Exemple: la démocratie occidentale comme norme**

Dans les cas où les journalistes d'*El Khabar* s'impliquent dans ce qu'ils écrivent et évoquent la démocratie, il y a l'image de l'Occident qui fait son apparition, un Occident considéré comme un modèle en matière de ce mode de gouvernance. Par exemple, dans un article au titre fort ironique<sup>19</sup>, le journaliste aborde les affaires de corruption où certains ministres sont impliqués et il ne peut s'empêcher de citer les pays qui fonctionnent selon les normes démocratiques et où les hommes d'État démissionnent de leurs postes en cas de suspicion ou d'accusation pareille.

« L'arrivée de ces nombreux noms de ministres, bien que de manière « accidentelle », dans toutes les affaires de corruption qui ont éclaté, et leur lien avec les secteurs stratégiques les plus importants, indique l'existence d'une responsabilité politique et morale qu'ils refusent d'assumer, que ce soit en exposant l'opinion publique à la vérité sur ce qui s'est passé, ou en démissionnant de leur poste, comme cela se passe dans les pays soumis aux normes démocratiques et à la pression de l'opinion publique<sup>20</sup>. » (Sidmou 2015)

Le journaliste parle donc des pays occidentaux où la démocratie est appliquée et où l'opinion publique a son mot à dire.

---

<sup>19</sup> « Des ministres « innocents » avec préméditation »

<sup>20</sup> "ويشير ورود هذا الكم من أسماء الوزراء، ولو بشكل "عرضي"، في كل قضايا الفساد المتفجرة، وارتباطها بأهم القطاعات الاستراتيجية، إلى وجود مسؤولية سياسية وأخلاقية يرفض هؤلاء تحملها، سواء بمكاشفة الرأي العام بحقيقة ما جرى، أو بالاستقالة من المنصب، مثلما يجري في الدول التي تخضع للمعايير الديمقراطية وضغط الرأي العام."

- **Journal *Echaâb***

Avec ce quotidien public, le vocabulaire de la démocratie ou la démocratie est appréhendée de manière à révéler ses défauts ou encore à remettre en cause la crédibilité de ceux qui s'en réclament.

**Exemple: la démocratie occidentale comme une pratique à deux sens**

Si, dans le monde entier, l'Occident est considéré comme le bastion de la démocratie, pour l'éditorialiste d'*Echaâb*, cette démocratie est citée non pas comme un modèle digne d'être suivi, mais comme une pratique où les vices l'emportent sur les vertus. Ainsi, dans son édito du 15/01/2015 et au lendemain de l'attentat ayant ciblé le journal satirique *Charlie Hebdo*, l'auteur dénonce le « deux poids, deux mesures » de la liberté d'expression occidentale.

« Ce que l'on peut déduire des réactions suite à l'attentat terroriste contre l'hebdomadaire satirique français, c'est que leur liberté d'expression est à sens unique: porter atteinte à tout ce qui offense l'antisémitisme est punissable, et une loi spéciale a été promulguée selon laquelle est emprisonné quiconque oserait offenser les Juifs [...] »<sup>21</sup> (Debbache 2015).

L'auteur reproche donc aux Occidentaux d'être permissifs quant aux atteintes ou aux critiques visant le monde musulman et d'être intraitables quand il s'agit des Juifs. L'Occident devient de cette façon coupable de pratiquer une liberté d'expression à deux sens.

**Comparaison des résultats de l'analyse qualitative<sup>22</sup> des journaux d'expression française**

La comparaison de ces résultats est riche en informations. Le critère linguistique monolingue permet de dresser un tableau exhaustif des sens attribués à la terminologie de la démocratie. Le premier point qu'il faut soulever est celui de la divergence des discours de presse malgré l'emploi d'une seule langue, le français en l'occurrence. Ainsi, la démocratie est différemment appréhendée selon *El Watan*, *Liberté* et *El Moudjahid*. Si pour les deux premiers, il y a des similitudes, pour le troisième, la démocratie signifie parfois anti-démocratie ou non-démocratie. Il existe une convergence certaine entre *El Watan* et *Liberté* quant au vrai sens de la démocratie. Ces deux quotidiens sont des espaces où la défense de la démocratie est une sorte de ligne éditoriale dans la mesure où leurs discours en rappellent les vertus, les ennemis dont fait partie le pouvoir en place et les conséquences de son absence. La liberté d'expression, le droit de manifester ou l'alternance au pouvoir sont défendus avec acharnement. Le sens de la démocratie ne semble pas être altéré et l'Occident est souvent donné comme un exemple à suivre. Par contre, la démocratie, dont on parle dans *El Moudjahid*, renvoie en quelque sorte à une

---

<sup>21</sup> " ما نستخلصه من ردود الأفعال عقب الاعتداء الإرهابي على الأسبوعية الفرنسية الساخرة، هو أن حرية التعبير عندهم ذات اتجاه واحد ووحيد: المساس بكل ما يبسئ للسامية يعاقب عليه وقد صدر قانون خاص يُزج بمقتضاه في السجن كل من يتجرأ على الإساءة ولو بكلمة واحدة لليهود. [...] "

<sup>22</sup>Nous parlons évidemment de l'analyse qualitative de tous les exemples relevés dans le corpus.

autre démocratie, vidée de son sens habituel. Elle peut être qualifiée d'anti-démocratie, de contre-démocratie ou tout simplement de non-démocratie. Ces trois qualificatifs lui siéent si bien tant le signifié de cette notion est perverti, dénaturé au profit d'autres signifiés qui ne cadrent pas avec un tel mode de gouvernance. L'Occident, pourtant bastion incontesté de la démocratie, est diabolisé au point de ne retenir de lui que ses dévoiements dans le monde, arabe en particulier. La démocratie du pouvoir en place est vantée, elle est portée aux nues et pourtant, l'opposition parle de pouvoir antidémocratique. Les journalistes d'*El Moudjahid* sont subjugués par les efforts consentis par le pouvoir pour promouvoir la démocratie. Ils louent alors la démocratie participative, ils énumèrent les bienfaits de la feuille de route, tracée par le Président de la République, pour un syndicat qui est censé défendre les droits des travailleurs et ils oublient ou feignent d'oublier dans tout cela les éléments de base de toute vraie démocratie. Comment expliquer en effet qu'on loue une politique qu'on n'a même pas l'intention d'appliquer ? Comment un syndicat peut-il recevoir un plan d'action tracé par le pouvoir politique face auquel il est censé plaider la cause de ses adhérents ? Cela est-il de la démocratie ou de la non-démocratie ? Les exemples ne manquent pas et ils mènent tous à un seul constat : la démocratie d'*El Moudjahid*, puisqu'il s'agit bien de sa démocratie à lui, ne signifie pas ce que signifie généralement une telle pratique. Ce qui est intrigant dans ce constat, ce n'est pas tant ce sens dénaturé (connoté) de la démocratie, mais c'est bien le fait qu'une même langue puisse à la fois véhiculer et travestir un même concept. Dans cette perspective, il apparaît clairement que le discours de presse en français peut servir aussi bien la démocratie que la non-démocratie. Qu'en est-il du discours de presse en arabe ?

### **Comparaison des résultats de l'analyse qualitative des journaux d'expression arabe**

Là encore, c'est le même constat qui peut être établi. Bien que la langue employée soit l'arabe, la vision de la démocratie diffère d'un quotidien à un autre. Ainsi, nous avons noté la même appréhension de ce mode de gouvernance dans les deux journaux *Echaâb* et *Echourouk*. Ce qui y retient l'attention, c'est que la démocratie n'est pas ce qu'elle est censée être. Autrement dit, nous y avons affaire plus à de l'anti-démocratie qu'à de la démocratie au sens propre (dénaté) du terme. La démocratie occidentale est dénigrée et semble être plus une pratique à éviter qu'à suivre. *Echaâb* qualifie la démocratie d'aventure dangereuse et la liberté d'expression de discussion stérile et irresponsable. *Echourouk*, lui, trace des balises à la liberté d'expression, dénie au peuple le droit de manifester, diabolise les libertés individuelles et collectives et ignore le droit de grève.

Par contre, *El Khabar* aborde, de manière pragmatique, la notion de démocratie, du moins dans les articles où sa ligne éditoriale est bien présente. Il rappelle, entre autres, les vertus de la démocratie occidentale. Il dénonce l'absence de cette pratique en Algérie et il y voit un moyen politique aux qualités innombrables. Le sens de la démocratie est bien maintenu, préservé, employé avec précaution.

Dans ce cas, le cas des journaux francophones semble se répéter puisque, là aussi, une seule langue, l'arabe, véhicule à la fois la démocratie et son contraire.

### **Comparaison des résultats de l'analyse qualitative selon le critère dichotomique: presse publique/presse privée**

L'analyse selon le critère public/privé révèle que, dans l'ensemble, c'est la presse privée qui véhicule la notion de démocratie. L'autre presse, même si elle recourt à la terminologie de la démocratie, elle dénature, comme nous l'avons déjà signalé, le sens de celle-ci. Mais cela n'est pas nouveau dans la mesure où une telle presse ne peut qu'être au service du pouvoir qu'elle représente, qu'elle défend et dont elle partage la vision, y compris celle relative à la démocratie. Quand un pouvoir haït la démocratie, la presse étatique, sa presse à lui, ne peut que se mettre de la partie et pervertir le sens même de cette pratique politique. C'est que dans tout cela, la plume du journaliste est prisonnière de l'idéologie du pouvoir qui accepterait mal que l'alternance politique, le débat contradictoire ou la liberté de la presse soient de mise. Mais l'une comme l'autre y trouvent leur compte. Pour la presse publique, les privilèges et les avantages offerts par le pouvoir qu'elle soutient lui permettent de fonctionner de manière sûre et sans entraves tout en ayant à sa disposition des sources de revenus inépuisables. Pour le pouvoir en place, son image importe beaucoup puisque la presse qu'il commande et qui fait ses louanges lui permet d'avoir une façade de gentil pouvoir qui respecte bien la démocratie, quand bien même celle-ci serait de l'anti-démocratie. Pour revenir à la presse publique, ce qui compte, c'est le fait de ne pas remettre en cause l'idéologie du plus fort et celui-ci, c'est le pouvoir qui subvient à ses besoins. L'éditorial de cette presse n'est qu'un moyen, parmi tant d'autres, qui permet à la politique étatique de se faire une publicité et d'essayer de convaincre le lecteur de son bien-fondé. La ligne éditoriale d'une telle presse ne peut être que celle justifiant et sacralisant toutes les actions de son pourvoyeur de fonds, y compris les actions les plus absurdes. Sa perception d'une notion politique comme la démocratie ne peut donc échapper à ce mode de fonctionnement. C'est pour cette raison que la démocratie se trouve dénaturée au point d'avoir des signifiés nouveaux, des sens connotés. Traiter donc la démocratie de la sorte, c'est se mettre sur la même longueur d'onde que le pouvoir. C'est tenir le discours de ce dernier avec la peur de s'en démarquer, de s'en éloigner et de perdre ainsi les privilèges qui y sont inhérents. La signification de la démocratie est altérée afin de servir des intérêts de survie. S'opposer au pouvoir est synonyme de perte des avantages liés à l'allégeance. La démocratie devient alors celle que veut le pouvoir. La liberté de la presse dérange-t-elle celui-ci ? Eh bien, qu'à cela ne tienne. On lui trouve des limites. On sort la déontologie, les symboles de l'État et les constantes nationales. L'Occident est-il un modèle de démocratie ? Non. Il pratique la politique du « deux poids, deux mesures ». Mais quelle démocratie veut-on suivre ? La réponse est simple : la démocratie du pouvoir en place. En quoi consiste-t-elle ? Aucune réponse ne semble être à même de dissiper ce flou. *El Moudjahid* et *Echaâb* font donc partie de ces journaux contraints, depuis leur création, d'être d'éternels serviteurs du pouvoir. Les journalistes de ces deux quotidiens peuvent être qualifiés de chiens de garde, expression employée par Serge Halimi pour désigner les journalistes qui entretiennent « [...] une connivence avec le pouvoir, tant économique que politique » et qui « pratiquent un « journalisme de révérence » [...] » (cité dans Muhlmann 2004 : 27). Si cela est logique dans la mesure où la couleur du journal peut expliquer son

orientation, il n'en est pas de même avec le quotidien Echourouk qui, bien qu'appartenant à la presse privée, verse dans l'anti-démocratie. Comment expliquer une telle situation si ce n'est par une prise de position tacite pour le pouvoir en place. Ce quotidien pratique-t-il « le journalisme de révérence » dont il tirerait profit ? Ou est-il un quotidien public dont seul le fonctionnement technique et logistique est privé ? Pourquoi ne jouerait-il pas son rôle de quatrième pouvoir ? Ces questionnements peuvent à eux seuls fournir des réponses. Dans ce cas, nous pencherions plus pour une connivence avec le pouvoir en place qu'à une simple ligne éditoriale.

En revanche, la presse privée, longtemps qualifiée d'indépendante, représentée par les quotidiens : *El Watan*, *Liberté* et *El Khabar*, se distingue par un emploi approprié, sur le plan sémantique, de la terminologie de la démocratie. Elle joue pleinement son rôle de quatrième pouvoir comme toute presse se réclamant de la démocratie. Ce jugement est bien entendu fait sur la base des critères d'analyse retenus pour la présente étude, basés sur la terminologie de la démocratie. D'autres critères pour mettre à nu un éventuel rapprochement entre ces journaux et le pouvoir pourraient peut-être nous renseigner sur le degré de leur indépendance. En effet, des études récentes<sup>23</sup> ont mis l'accent sur la face cachée de cette presse. Abstraction faite du cas du quotidien *Echourouk*, ces deux presses expriment donc de manière opposée les valeurs de la démocratie. Cela renseigne on ne peut mieux sur leur degré de liberté.

Grâce à cette analyse, c'est tout un clivage qui prend forme et qui s'affirme entre, d'un côté, une presse libre, ayant du caractère et, de l'autre, une presse bâillonnée dont le seul crédo est d'être la négation de la presse même.

## Considérations finales

Deux principaux points peuvent être abordés dans cette conclusion. Le premier est relatif à l'analyse quantitative qui a permis de juger du degré d'emploi de la terminologie de la démocratie dans les différents éditoriaux. La fréquence d'emploi d'une unité lexicale ne signifie pas toujours que le sens attendu est celui forcément exprimé. Autrement dit, un nombre d'occurrences élevé ne garantit pas que le sens d'une notion récurrente soit celui qu'on y attribue généralement. C'est là d'ailleurs qu'apparaît le second point concernant l'importance de l'analyse qualitative. En effet, si le quantitatif permet d'avoir une vue d'ensemble sur le corpus, le qualitatif, élément inévitable dans toute analyse, permet, lui, de lever le voile sur toutes les questions restées en suspens au niveau du premier critère. Bien qu'ils se complètent, ces deux critères n'ont pas la même importance et il se trouve que l'un prime sur l'autre. Les résultats de ce travail le confirment dans la mesure où

---

<sup>23</sup>Nous pouvons citer, à titre d'exemple, l'excellent livre d'El Hadi Chalabi (1999) : *La presse algérienne au-dessus de tout soupçon* et l'ouvrage de Sid Ahmed Semiane (2005) : *Au refuge des balles perdues* qui dressent un tableau noir de la presse écrite algérienne, celle, en particulier, qu'on qualifie de privée et d'indépendante. Cependant, au risque de nous répéter et au vu des résultats de l'analyse effectuée, nous ne pouvons qu'entériner l'idée selon laquelle cette presse exprime les idéaux de la démocratie.

le critère qualitatif a dévoilé le vrai sens du vocabulaire de la démocratie. Grâce donc à l'analyse qualitative, il est possible d'affirmer que la terminologie de la démocratie employée par la presse écrite algérienne a un double sens : un sens naturel, originel et un sens dénaturé et altéré : une sorte de contresens. C'est que dans ce jeu sémantique, ce n'est pas la langue ou le secteur du journal qui entrent en jeu, mais ce sont bien l'idéologie et le discours du pouvoir politique. Parler donc de langue de la démocratie est inadéquat et les résultats d'analyse confirment qu'*El Watan, Liberté* (journaux francophones) et *El Khabar* (journal arabophone) ont la même conception de la démocratie et qu'ils véhiculent tous les trois les valeurs de cette dernière. C'est le même son de cloche pour ce qui est des quotidiens : *El Moudjahid, Echaâb* et *Echourouk* qui perçoivent de la même manière la démocratie et qui en dénaturent le sens. La langue ne peut donc être un facteur expliquant l'expression ou la non-expression de la démocratie. Le français peut être à la fois un moyen de démocratie comme il peut servir d'outil d'anti-démocratie. Et c'est la même règle qui s'applique à l'arabe. En effet, *El Watan, Liberté* et *El Khabar* n'altèrent pas le sens de la démocratie. Ils expriment cette dernière de manière claire et ils en défendent les valeurs. Ce n'est pas le cas des trois autres qui versent dans l'anti-démocratie. Le problème dans tout cela, c'est qu'une même langue peut servir à la fois la démocratie et son contraire. La première conclusion à établir est claire : il n'y a pas de langue propre à la démocratie mais plutôt des discours de presse pro ou anti-démocratique.

Cette conclusion nous met dans une position où nous ne pouvons qu'interroger la notion de démocratie selon non pas les langues, mais plutôt le secteur auquel appartient le journal. Là encore, une deuxième conclusion s'impose : le caractère privé ou public ne peut expliquer le recours ou non à la terminologie de la démocratie ou au sens dénoté de cette dernière. Car, s'il est admis que la presse étatique est proche du pouvoir, donc plus encline à dénaturer le sens de la démocratie, le cas d'*Echourouk*, quotidien privé, remet tout en cause. Ce journal a la même conception de la démocratie que celle d'*El Moudjahid* et d'*Echaâb*. Ni la langue utilisée, ni le secteur économique ne peuvent donc justifier l'emploi ou le non-emploi de la terminologie de la démocratie. Les raisons doivent être cherchées du côté de l'instance énonciatrice<sup>24</sup> qui dépend soit d'un pouvoir politique auquel elle est soumise soit d'une idéologie politique qui lui dicte sa conduite. Dans un cas comme dans l'autre, la langue et la presse ne peuvent être que de simples outils au service d'un protagoniste qui est souvent de nature politique. C'est ce protagoniste qui commande, régule et contrôle l'usage d'une notion politique comme la démocratie. Pour le cas des journaux défendant cette dernière, l'instance énonciatrice, c'est la direction du journal qui est convaincue de son combat et qui ne fait que mettre en pratique ce que lui dicte son idéologie. Dans le deuxième cas, la direction du journal n'est pas la vraie instance, elle n'est pas responsable du contenu de l'énoncé. C'est elle qui fait l'acte d'énonciation, qui produit le discours, mais elle le fait pour une autre instance et celle-ci, c'est le pouvoir en place. Ce constat rappelle la dichotomie introduite par Ducrot (1984) au sujet de l'énonciateur et du locuteur et repose la

---

<sup>24</sup>Cette instance désigne l'entité qui produit l'énoncé.

problématique de l'instance abstraite et de l'instance réelle.

Le rapport langues-démocratie devrait, peut-être, être appréhendé sous un autre angle, celui de l'instance énonciatrice, la vraie instance, parce que, parfois, elle est juste un prête-nom. Dans ce cas, il serait plus judicieux d'aborder le lien entre l'énonciateur (à distinguer du locuteur/scripteur) et la démocratie car seul cet énonciateur peut être tenu responsable de l'expression ou de l'altération d'une telle notion.

### **Bibliographie**

1. Barilier, Étienne (2011), « La démocratie parle-t-elle français ? », in *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 103, n°3 : 112-115.
2. Benmessaoud, Redha (2018), *Langues et démocratie à travers la presse écrite algérienne*, Thèse de doctorat, Université Frères Mentouri Constantine 1.
3. Bertrand, Olivier (2011), *Histoire du vocabulaire français, Origines, emprunt et création lexicale*, Paris : Éditions de l'École polytechnique.
4. Bourdieu, Pierre. et al. (2001), « Quelles langues pour une Europe démocratique ? », in *Raisons politiques*, vol. n° 2 : 41-64.
5. Chalabi, El Hadi (1999), *La presse algérienne au-dessus de tout soupçon*, Paris, Alger: Éd. INA/YAS.
6. Dalgalian, Gilbert (2017), « Langues et démocratie : un lien imprescriptible », in *Éducation et sociétés plurilingues*, 43 : 93-95.
7. Debbache, Amina, (2015), « C'est permis pour eux... c'est interdit pour nous », in *Journal Echaâb*, 15/01/2015, <http://www.ech-chaab.com/ar/الإفتتاحية/itement/22909-حلال-عليهم-حرام-علينا-30/12/2016>.
8. Dollé, Marie (2001), *L'imaginaire des langues*, Paris: L'Harmattan.
9. Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris: Editions de Minuit,
10. Fiala, Pierre (2014), « Langue et politique, passion française », in *Mots. Les langages du politique*, 104 : 107-117.
11. Hagège, Claude (2006), *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris: Ed. Odile Jacob.
12. Kerraz, Nadia, (2015), « Un monde de paix, un vœu pieux ? », in *El Moudjahid*, 05/01/2015, <<https://www.elmoudjahid.com/fr/editorials>> [20/01/2016].
13. Lafon, Jacques (2001), « Langue et pouvoir : aux origines de l' « exception culturelle française » », in *Itinéraires de l'histoire du droit à la diplomatie culturelle et à l'histoire coloniale*, Éditions de la Sorbonne, <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.103135>.
14. Martin-Lagardette, Jean-Luc (1994), *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*, Paris : Syros.
15. Muhlmann, Géraldine (2004), *Du journalisme en démocratie*, Paris: Editions Payot et Rivages.
16. Ould Boussiafa, Rachid (2015). « Un cadeau pour l'extrême droite » in *Echourouk*, 08/01/2015, <<https://www.echoroukonline.com/-هدية-اليمن->

- ] المنطرف> [05/01/2016].
17. Outoudert, Abrous (2015), « Ignoble » in *Liberté*, 08/01/2015, <<https://www.liberte-algerie.com/editorial/ignoble-3903>> [15/01/2016].
  18. Rey, Alain (2011), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Les Dictionnaires Le Robert-SEJER.
  19. Semiane, Sid Ahmed (2005), *Au refuge des balles perdues*, Paris : Éditions La Découverte.
  20. Sidmou, Mohamed (2015), « Des ministres « innocents » avec préméditation », in *El Khabar*, 29/03/2015, <https://www.elkhabar.com/archive/> [05/02/2016].
  21. Tamani, Djaffar (2015), « L'espoir vient du Sud », in *El Watan*, <<https://www.elwatan.com/archives/edito-archives/lespoir-vient-du-sud-2-17-01-2015>> [10/01/2016].